|lafarelesoliviers.com|

la mantesada

votre magazine municipal de La Fare-les-Oliviers | décembre 2020 - N°86

Bonnes fêtes !

5 2 nouveaux labels pour le sport

10 Ecoquartier St Exupéry

Sommaire

votre magazine municipal de La Fare-les-Oliviers - décembre 2020 - n°86

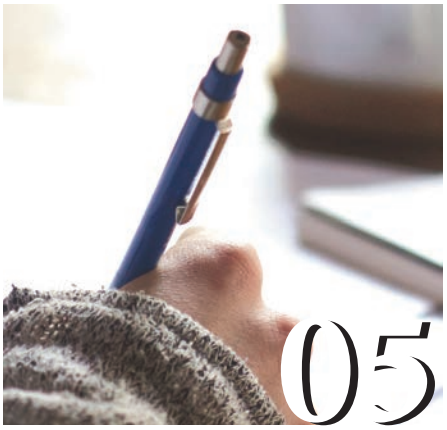

05 Vivre

2 nouveaux labels pour le sport à La Fare-les-Oliviers ! Ville européenne du sport 2021 05

Une jeune lycéenne primée dans un concours d'écriture 06

Solidaires avec les Alpes Maritimes 07

Appel aux dons 07

08 Sortir, bouger, découvrir

Peintres en liberté, une belle édition 2020 08

Bibliothèque : une mission top secret 09

10 Village en action

Ecoquartier Saint-Exupéry 10

Le budget primitif 2020 12

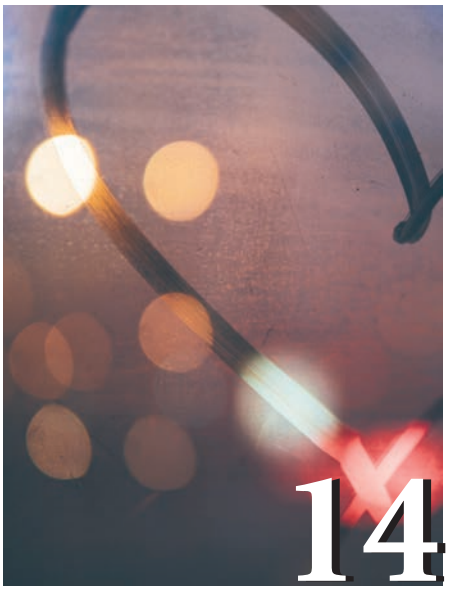

14 S'informer

Phénomènes des pluies méditerranéennes intenses et risques d'inondations 14

Recensement militaire à 16 ans 15

Ateliers à distance pour nos seniors 16

Roulez électrique et longue durée 17

Mise à jour des listes électorales 18

État civil 19

Délibérations du Conseil Municipal 20

Tribunes 23

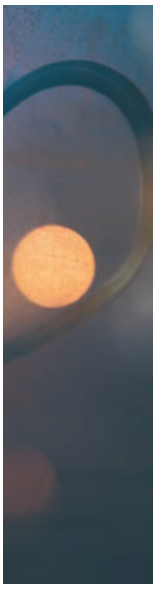

La Mantesada

Journal d'information municipal édité par la Mairie de La Fare-les-Oliviers, place Camille-Pelletan, 13580 La Fare-les-Oliviers - **Directeur de la publication :** Olivier Guirou - **Comité de rédaction :** Service communication - **Photos :** Ville de La Fare-les-Oliviers, Fotolia, Artcom - **Conception et direction artistique :** Artcom - **Impression :** Imprimerie Masson - **Dépôt légal :** Juin 2013 - **Tirage :** 4.100 exemplaires - **Décembre - N°86**

Édito

On se mobilise pour vous !

Cette dernière édition 2020 de la Mantesada marque la fin d'une année que nous n'aurions jamais imaginé vivre il y a à peine un an. Nos modes de vie ont subi un profond changement et il a fallu renoncer à des projets personnels et professionnels qui nous tenaient à cœur. Certains espèrent que nous reviendrons à nos vies d'avant, d'autres pensent qu'il n'y aura pas de retour en arrière possible. Seul l'avenir nous le dira.

Malgré toutes les incertitudes liées à l'évolution de la crise sanitaire, l'équipe municipale continue de se mobiliser pour accompagner au mieux les Farencs car nous mesurons pleinement les difficultés rencontrées actuellement par de nombreuses familles.

Je pense notamment à ceux d'entre vous qui ont été directement touchés par le virus, les commerçants qui ont dû fermer leurs portes à 2 reprises, les associations qui n'ont pas pu se réunir et jouer leur rôle si important dans le maintien du lien social ou encore les personnes âgées, à risque, privées des moments précieux partagés en famille ou entre amis.

Notre rôle a été de vous accompagner dans la mesure de nos possibilités et de pallier les défaillances du gouvernement dans la gestion de la crise sanitaire : achat de masques pour adultes et enfants lorsqu'il était difficile d'en trouver dans les commerces, mobilisation du personnel municipal supplémentaire pour que la crèche et les écoles puissent continuer de fonctionner malgré un protocole sanitaire très contraignant. Il va sans dire que cette crise sanitaire a généré des dépenses exceptionnelles sur l'exercice 2020 dont on ne pourra en mesurer toutes les conséquences que lors du bilan de fin d'année.

Le CCAS assure un lien important avec les personnes les plus vulnérables et les familles en difficulté à travers notamment l'Epicerie du Cœur pour laquelle les demandes d'accès ne cessent d'augmenter. Aussi, le service de portage des repas à domicile, service indispensable pour nos anciens, continue de livrer environ 80 repas par jour pour tous ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas sortir de chez eux.
Je tiens par ailleurs à remercier l'ensemble du personnel municipal, les élus et bien sûr les équipes enseignantes ou encore le personnel de la maison de retraite qui se sont tous mobilisés pour assurer la continuité du service public dans un contexte particulièrement difficile.
Nous avons, à notre niveau de compétence, soutenu les commerces et artisans locaux qui ont subi de plein fouet les conséquences de cette crise économique. Nous avons notamment autorisé, lorsqu'il était possible, 2 manifestations importantes organisées par l'Association des Commerçants et des Artisans de La Fare les Oliviers (l'ACAF). Le vide-grenier de septembre et le marché de Noël de décembre avaient pour objectif de relancer l'activité de nos commerces ô combien essentiels du centre.

En 2021, je n'aurai pas le plaisir de vous présenter mes vœux de vive voix lors de la traditionnelle cérémonie du mois de janvier. Je profite donc de cet éditorial pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et un « bon bout d'an », en dépit du contexte actuel. Prenez soin de vous et de vos proches pendant ces fêtes de Noël inédites qui, je l'espère, seront malgré tout belles et lumineuses pour vous tous.

Très Sincèrement

Olivier Guirou
Maire de La Fare-les-Oliviers
Vice-président du Conseil de Territoire du Pays Salonais

retour en images

① 27 août :
Cérémonie en hommage au résistant farenc Charles Galland

1

② 12 septembre :
Forum des associations

2

③ 19 septembre :
Peintres en Liberté

3

④ 11 novembre :
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

4

⑤ 25 novembre :
Visite des installations sportives par le jury « Ville Européenne du Sport »

5

⑥ 5 décembre :
Marché pour le Téléthon

⑦ 5 décembre :
Marché pour le Téléthon

6

⑧ 5 décembre :
Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

7

8

Sport |

2 nouveaux labels pour le sport à La Fare les Oliviers ! Ville Européenne du Sport 2021

En cette année si particulière où beaucoup de manifestations ont été annulées et les activités des associations sportives durement impactées par la crise sanitaire, les élus délégués au sport, assistés par le service sport, associations, jeunesse ont souhaité donner un coup de pouce à la pratique sportive pour l'année 2021.

C'est ainsi que l'équipe municipale a décidé de candidater au prestigieux label « *Ville Européenne du Sport 2021* », récompense pour les collectivités mettant en place des politiques dynamiques en faveur du sport.

Décerné par l'ACES (Association des Capitales Européennes du Sport) Europe, ce label prône les valeurs du sport et souligne l'importance de l'activité physique dans l'amélioration de la qualité de vie, la santé, la cohésion sociale et le bien-être.

Le 4 décembre dernier, après un « grand oral » devant le jury européen (en visioconférence, crise sanitaire oblige !) la commune a appris que son dossier avait séduit et qu'elle pourra désormais fièrement afficher le label « *Ville Européenne du Sport 2021* ».

Cette labellisation reconnaît le formidable travail réalisé au cours des dernières décennies par les municipalités successives, les associations et leurs bénévoles et récompense également la qualité des équipements. En tout, ce sont 27 associations sportives, leurs nombreux bénévoles et les 3520 licenciés que compte la commune qui sont mis à l'honneur.

La candidature de La Fare les Oliviers a souligné la qualité des infrastructures, la prise en compte des besoins des utilisateurs ainsi que l'offre sportive sur la commune.

Peu importe l'âge et la motivation, il existe une activité pour tous les goûts. Des sports les plus « classiques » comme le football ou le basketball, aux disciplines créées plus récemment comme le baseball ou le parkour.

Les nombreux espaces « pleine nature » que propose la commune constituent l'un des points forts du dossier. La Fare les Oliviers a la chance de bénéficier d'un cadre naturel privilégié, adapté à la pratique des sports « plein air ». Ces espaces de liberté ont été particulièrement appréciés au cours des derniers mois, offrant une véritable soupape anti-stress à de nombreux Farencs !

Le label « *Ville Européenne du Sport* » sera ainsi un formidable tremplin pour le sport dans le village et permettra de dédier l'année 2021 à la pratique sportive. D'autre part, la commune accède à un réseau de villes détentrices du label, mettant ainsi un grand coup de projecteur sur La Fare les Oliviers à l'échelle européenne.

Terre de jeux 2024

C'est officiel ! La Fare les Oliviers vient également d'être labellisée Terre de Jeux 2024. Ce label a été créé pour que le pays tout entier vibre et se rassemble autour des prochains Jeux Olympiques prévus à Paris.

A travers Terre de Jeux 2024, l'équipe municipale espère faire vivre toutes les émotions des jeux à La Fare les Oliviers et mettre plus de sport dans le quotidien des habitants.

Ainsi la commune rejoint la grande équipe de Paris 2024 !

portrait de Farencs |

Une jeune lycéenne primée dans un concours d'écriture

Au mois de septembre, Lisa Caldas a été primée dans le cadre du concours « Plaisir d'Ecrire » de l'AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques). Lauréate au niveau du Département, sa nouvelle sera bientôt présentée à Paris où elle sera en lice pour un prix national avec des lauréats de l'ensemble des départements français.

Lisa a écrit cette nouvelle l'année dernière lorsqu'elle était en troisième au collège Louis Leprince Ringuet. C'est sa professeur de Français, Virginie Rizzo Attal, qui l'a encouragée à participer au concours et qui l'a accompagnée pendant son travail d'écriture. Lisa aime lire et l'idée d'une histoire germe rapidement dans sa tête, alors elle se lance. Au fil des jours, la nouvelle prend forme et, lorsqu'elle est présentée devant le jury départemental, son œuvre « *Une Lutte Permanente* » fait l'unanimité.

C'est un récit plutôt étonnant venant d'une jeune adolescente, empreint de désespoir. Il raconte une journée, peut-être la dernière, de la vie de Rachel une jeune femme dont la vie a basculé, la plongeant dans le chaos. Dépressive et alcoolique, Rachel est en lutte permanente contre elle-même.

Lisa rigole lorsqu'elle raconte la réaction de ses parents après avoir lu la nouvelle en avant-première, inquiets par la noirceur des pensées du personnage principal ! « *Le personnage est un adulte, mais ce sont des sentiments qu'on retrouve chez les ados* » explique simplement Lisa. Elle affirme avoir trouvé l'inspiration de l'histoire dans le roman à succès « *La Fille du Train* ».

La fin de l'histoire, elle l'a voulu ouverte, laissant au lecteur la liberté d'imaginer comment se termine le voyage de Rachel dans le train. « *La fin n'est pas forcément celle qu'on pense* » explique-t-elle. Commet-elle l'irréparable ou peut-on apercevoir une petite lueur d'espoir ? Libre à vous d'imaginer !

Le prix a été remis à Lisa par Jean-Paul Baux, membre du Conseil Consultatif de l'AMOPA 13 en présence de sa professeur Virginie Rizzo Attal, d'Odile Pacchini, principale du collège, de Nathalie Schmid, principale adjointe, de Monsieur le Maire Olivier Guirou, de Chantal Garcia, élue à l'éducation et de Myriam Seiler, élue à la culture.
Désormais en seconde au lycée Adam de Craponne, tous espèrent qu'elle trouvera le temps de continuer à écrire. Elle avoue avoir une petite préférence pour le français parmi toutes les matières, donc tous les espoirs sont permis !

Vous pouvez lire la nouvelle de Lisa dans les actualités sur notre site : www.lafarelesoliviers.com

solidarité |

Solidaires avec les Alpes Maritimes

La RCSC prête main forte !

Pendant le week-end du 10 octobre, une délégation de la Réserve Communale de Sécurité Civile de La Fare les Oliviers s'est rendue dans les Alpes Maritimes afin de venir en aide aux communes dévastées par le passage de la tempête Alex.

Partis au petit matin, Jean-Luc Martin, Vincent Saladino et Rudi Heckélé ont participé aux opérations dès leur arrivée le samedi. Ils ont rejoint la coordination départementale de la RCSC pour une mission menée sous l'impulsion du Centre National RCSC.

Transportés sur la commune de Breil sur Roya en compagnie de la RCSC de la Bouilladisse et du CCFF du Castellar, ils ont ensuite été héliportés jusqu'à la commune de Tende, l'un des 10 villages devenus inaccessibles par les moyens terrestres à cause de la tempête.

La mission principale des bénévoles a été de retirer les embâcles de la rivière entre la commune de Tende à celle de Breil sur Roya, afin d'éviter une nouvelle crue en cas de fortes précipitations.

Malgré la fatigue du week-end, les bénévoles étaient heureux d'avoir participé aux opérations de déblaiement. Particulièrement touchés par les images de désolation, ils sont conscients que ce vaste chantier continuera pendant de longs mois encore et que l'élan de solidarité ne devra pas s'essouffler face à l'ampleur des dégâts.

Appel aux dons

La commune de La Fare les Oliviers s'est associée à l'appel aux dons lancé par la ville de Salon de Provence et la Métropole Nice Côte d'Azur pour venir en aide aux communes sinistrées des Alpes Maritimes.

Le 8 octobre, les services techniques de la commune ont acheminé vos dons à Salon de Provence où la ville a pris le relais pour les transporter dans les Alpes Maritimes.

Vous pouvez encore soutenir les vallées des Alpes Maritimes.
Rendez-vous sur le site du Département 06 : https://bit.ly/3jBPOey

culture |

Peintres en liberté - Une belle édition 2020

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, cette 5ème édition de Peintres en Liberté, concours de peintres amateurs, a créé une petite parenthèse culturelle, pleine de légèreté et de couleur au mois de septembre. Le thème « D'Hier et d'Aujourd'hui Pour Demain », a permis aux peintres de faire preuve de créativité et de proposer des œuvres très originales.

Cette année, protocole sanitaire oblige, il a fallu repenser l'organisation du concours qui, habituellement, se déroule sur une journée dans les rues du village. Les toiles ont donc été distribuées une semaine avant la date du concours afin de permettre aux artistes de réaliser leurs œuvres à la maison.

Ensuite, le samedi 19 septembre, les tableaux ont été exposés sur la place Calvin pendant toute une matinée. Cette exposition en plein air avait pour objectif de rendre les œuvres accessibles aux Farencs et de créer ainsi une nouvelle catégorie de prix : le prix du public.

Placée à proximité du marché hebdomadaire, l'exposition a attiré de nombreux passants. En tout, 60 personnes ont voté pour leur œuvre préférée et ont pris plaisir à regarder ces toiles qui ont rajouté une jolie touche de couleur dans le village.

Les lauréats 2020

Adultes – acrylique et gouache : Claudine Lambotin

Adultes – huile et autres techniques : Caroline Henry

Jeunes – techniques libres : Lisa Sarda

Prix du public : Lisa Sarda

Maison de retraite : Suzanne Dulau

Peintres en Liberté à la maison de retraite Saint Jean

Comme chaque année, la maison de retraite a participé au concours dans une catégorie qui lui est spécialement consacrée.

La municipalité remercie vivement le personnel qui a organisé cet atelier à huis clos pour préserver la santé de ses résidents.

bibliothèque |

Une mission top secret à la bibliothèque municipale Denise Sicard

Juste avant le deuxième confinement, un jeu d'espion en libre accès était proposé aux enfants à partir de 9 ans. Leur mission ? Réussir l'opération secrète d'un espion en cavale en moins de 40 minutes.

Munis de lunettes noires et de nœuds papillon (un agent secret se doit d'être discret mais aussi élégant !), 33 espions en herbe (et leurs parents !) ont ainsi résolu énigmes, mots codés, rébus…, fait des tirs au nerf et franchit des rayons lasers. Pour les aider, la mallette de l'espion contenant cryptographe, filtre rouge, alphabet secret...
Les familles ont apprécié le concept du jeu. Les agents de la bibliothèque réfléchissent déjà à d'autres casse-têtes et défis !!

Deuxième édition du bibliodrive

Fermée une nouvelle fois au public le 30 octobre, la bibliothèque municipale Denise Sicard a aussitôt repris le système de drive proposé lors du déconfinement du mois de mai.

Tous les jours, les mails ou appels téléphoniques s'enchaînent pour effectuer des réservations, bloquer des créneaux et obtenir des informations sur les possibilités offertes par la structure. Même si certains adhérents sont déçus de ne pouvoir faire leur propre choix, ils sont généralement satisfaits des propositions de lecture faites par les bibliothécaires. Les retours sont extrêmement positifs. Cela répond à un vrai besoin de la population.

Chaque semaine, en moyenne 75 lecteurs profitent de ce fonctionnement (soit environ une personne tous les ¼ d'heure pour respecter au maximum la distanciation) et près de 650 ouvrages sont empruntés.

Les bibliothécaires attendent vos réservations ou questions : biblio.municipale13580@gmail.com ou 04.90.42.56.09

Si vous êtes en panne d'inspiration, une sélection peut vous être proposée !

N'oubliez pas de réserver un créneau !

Rendez-vous sur la page Facebook de la bibliothèque pour connaître la date de réouverture en janvier

travaux |

Ecoquartier Saint-Exupéry

Le projet d'écoquartier est né lorsque l'ancienne école Saint Exupéry est arrivée à bout de souffle, remplacée par la nouvelle école de la Pomme de Pin dans le quartier qui porte son nom. La relocalisation du groupe scolaire a permis à l'équipe municipale d'engager une réflexion sur le devenir de cet espace situé au cœur d'un quartier résidentiel.

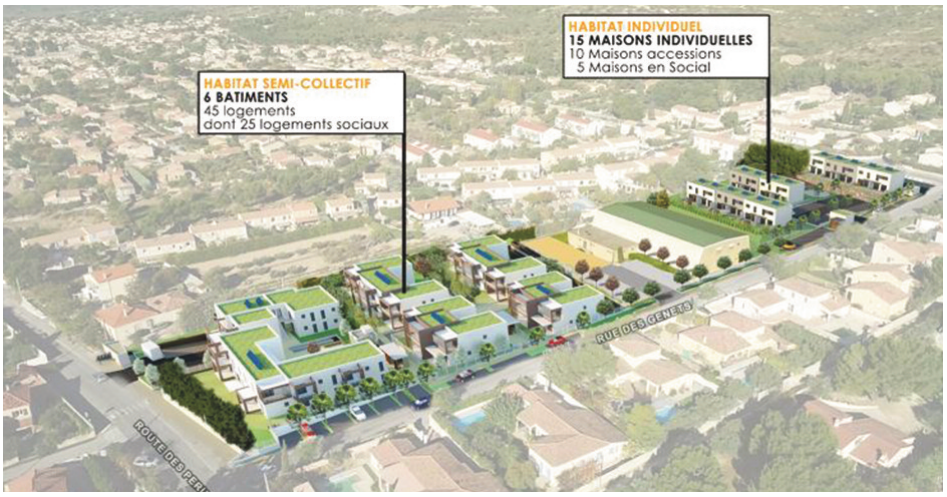

L'un des objectifs de la loi Alur de 2014 était de ralentir l'étalement des villes et stimuler la densification des zones urbaines afin de répondre aux besoins en logement. La ville de demain devra être moins consommatrice d'espace et proposer une offre de logements plus adaptée à la pluralité des foyers modernes.

Consciente de l'impact de cette urbanisation subie par les villes, l'équipe municipale a souhaité créer un quartier novateur, un lotissement pas tout à fait comme les autres. La ville étant déjà engagée dans une démarche de construction de bâtiments durables (école de la Pomme de Pin, Gymnase Jérôme Fernandez), l'idée de créer un quartier durable sur le site de l'ancienne école Saint Exupéry a rapidement fait l'unanimité.

Un projet en cours de labellisation

Comme son nom l'indique, l'écoquartier vise une certaine exemplarité en termes de préservation de la biodiversité et de qualité énergétique et environnementale. Les choix des matériaux de construction, l'orientation des logements, les toitures végétalisées, les équipements de chauffage et de production d'eau chaude ont été sélectionnés pour leur efficacité énergétique. Les demandes des labels « écoquartier », « Effinature » et Bâtiment Durable Méditerranéen (niveau bronze) sont en cours.

Les espaces de vie communs permettront de favoriser le lien social. Les espaces verts, les squares, les jardins partagés et les cheminements à l'intérieur de l'écoquartier, ouvert sur la rue, permettront aux résidents de se retrouver et de partager des loisirs en famille ou entre amis.
Les travaux préalables à l'installation de bornes de recharges électriques ont été réalisés pendant le chantier, laissant ainsi aux copropriétaires la possibilité d'équiper des places de stationnement plus tard.
Sur les 60 logements en cours de construction, 30 logements locatifs sociaux verront le jour. Les 15 villas construites sur la partie nord de l'écoquartier seront livrées dès le mois de décembre et les 45 logements collectifs au sud de l'écoquartier seront achevés au printemps prochain.

La réalisation de l'ÉcoQuartier Saint Exupéry participe à un double objectif : la construction de logements pour tous et la transition écologique. La construction de 60 logements dont 30 sociaux, répond en partie aux besoins et contraintes identifiés sur notre village qui a connu une forte croissance démographique au cours des dernières décennies.

Ce projet permet également de lutter contre l'étalement urbain au détriment des terres agricoles et naturelles. Avec 60 logements sur un hectare, la densité sur l'écoquartier est bien mesurée car dans les grandes villes comme Marseille par exemple, elle peut atteindre 170 logements à l'hectare.

Ensuite, la transition écologique est un passage obligé pour construire la ville de demain. Ce quartier va limiter son empreinte carbone et faire fructifier une écologie urbaine bénéfique à la biodiversité.

Enfin, le label éco quartier, est un gage d'exemplarité basé sur 20 engagements validés par des experts du ministère de l'environnement. En 2021, nous demanderons le passage à l'étape 3 sur 4, qui actera la réalisation du quartier. L'étape 4, sera sollicitée dans quelques années et nous verrons alors, ensemble avec les habitants, la réalité et le vécu au quotidien. La réalisation de ce quartier va dans le bon sens, celui d'une économie sobre, verte, innovante et inclusive.

Jérôme Marciliac
Maire adjoint délégué au développement durable, à l'environnement, à la colline et aux déplacements en mode doux

budget 2020 |

Le budget primitif 2020 s'élève, toutes sections confondues, à 23 787 479,27 €

Depuis ces dix dernières années, il pèse sur les finances de la commune un haut niveau de contrainte :

• hausse des dépenses liée à la remontée de l'inflation, aux nouvelles contraintes législatives et à l'augmentation constante de la population,

• poursuite de la baisse des recettes : diminution de l'attribution de compensation de la Métropole induite par les transferts de compétences et de la DGF, non recouvrement de la taxe sur les déchets.

À cela, s'ajoute la crise sanitaire liée à la COVID-19 qui génère sur l'exercice 2020 des dépenses supplémentaires (masques adultes et enfants, produits de désinfection, gel hydroalcoolique…), ainsi que des pertes de recettes liées à la fermeture des services publics pendant les confinements (Ecole municipale de musique, d'art et de danse, restauration scolaire, périscolaire et mercredi, crèche, foyer du 3e âge, …) et pour lesquels nous avons assuré le maintien des salaires, sans compensation de l'Etat (pas de chômage partiel dans la fonction publique).

Dans ce contexte particulièrement dégradé, les conséquences financières de la crise sanitaire nécessitent une diminution de nos dépenses de gestion qui ne sera pas sans conséquence sur la qualité du service public que nous rendons à la population. Pour autant, le budget 2020 a été construit sans augmentation des taux de fiscalité et tout en maintenant son programme d'investissement.

Eléments principaux de composition du BP 2020

FONCTIONNEMENT

RECETTES	DÉPENSES
Impôts, taxes et Métropole AMP **7 538 000 €**	Ressources Humaines **7 540 000 €**
État (Dotations) **905 000 €**	Dépenses de gestion **2 937 000 €**
Participations et subventions **604 000 €**	Remboursement des intérêts emprunt **209 000 €**
Recettes de gestion (produits des services,...) **1 313 000 €**	Autofinancement **503 000 €**

INVESTISSEMENT

Autofinancement **503 000 €**	
Subventions d'équipement Recettes nouvelles **1 255 000 €** Restes à réaliser 2019 **4 528 000 €**	Dépenses et subventions d'équipement Dépenses nouvelles **4 866 000 €** Restes à réaliser 2019 **6 506 000 €**
Emprunt **3 000 000 €**	Remboursement du capital emprunt **331 000 €**
Recettes financières (FCTVA, Cession,...) **611 000 €**	

Le budget municipal en images

Recettes

Impôts, taxes
Métropole Aix-Marseille-Provence

Produits des services
(Restauration scolaire, crèche, EMMAD...)

Etat, Union Européenne, Région, Département
Dotations et subventions, FCTVA

Cessions

Emprunts

Remboursement emprunts

Dépenses

Fonctionnement

Services à la population

Salaires du personnel communal

Subventions aux associations

Entretien et réparation bâtiments, voirie, espaces verts …

Investissements

Réhabilitation et agrandissement école Paul Doumer

Equipements

Travaux, bâtiments publics, voirie, espace verts, éclairage public, colline.

Acquisitions foncières

infos pratiques |

Phénomène des pluies méditerranéennes intenses et risques d'inondations

La Commune subit chaque année des pluies méditerranéennes intenses, dont les conséquences sont accentuées par la position en pied de colline du village.

Pour être informé d'un classement en catastrophe naturelle inondation de la commune, informez nos services de vos dommages :
catnat@lafarelesoliviers.fr 04.90.45.50.34

Pour déclarer un problème sur le réseau public d'eau pluviale, contactez le centre technique communale :
ctm@lafarelesoliviers.fr 04.90.45.50.20

Pour tout problème d'écoulement des eaux pluviales entres particuliers, veuillez-vous rapprocher de votre assurance, pour plus d'informations :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2443

Il est rappelé que tout projet de construction doit respecter le Plan Local d'Urbanisme et prévoir une rétention des eaux pluviales respectant les prescriptions du SAGE de l'Arc

Pour plus d'informations : www.pluie-inondation.gouv.fr

Pré-inscriptions scolaires

Les pré-inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2018 auront lieu du lundi 11 janvier au vendredi 5 février 2021.

Pièces à fournir :
• Fiche de pré-inscription complétée (un exemplaire par enfant). Document téléchargeable sur le site de la commune ou sur le portail famille.
• Livret de famille
• Justificatif de famille de moins de 3 mois

En raison du protocole sanitaire et pour faciliter vos démarches, nous vous remercions d'envoyer vos dossiers par mail :
portail-famille@lafarelesoliviers.fr

Seuls les dossiers complets seront traités en priorité

Pour tout renseignement :
04 90 45 46 21
portail-famille@lafarelesoliviers.fr

infos pratiques |

Recensement militaire à 16 ans Étape indispensable !

Vous venez d'avoir 16 ans en 2020 ? N'oubliez pas de vous faire recenser auprès de la police municipale !

Les filles et garçons âgés de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics (Baccalauréat, permis de conduire, etc…) et pour être inscrit sur les listes électorales à 18 ans.

À partir du jour de votre 16ème anniversaire, vous devez vous présenter au secrétariat de la police municipale, muni de :
- Votre livret de famille,
- Votre carte nationale d'identité
- Un justificatif de domicile

Noël du CCAS

En raison de la crise sanitaire et de l'évolution incertaine de l'épidémie, le CCAS a dû annuler le traditionnel repas de Noël des anciens.
Néanmoins, les personnes âgées de plus de 70 ans et les personnes en situation de handicap ont pu bénéficier d'un colis festif (sur inscription auprès du CCAS).

570 colis ont été distribués les 3 et 4 décembre, donnant ainsi un peu de baume au cœur à nos anciens en cette fin d'année.

Des masques pour les écoliers

Au mois de novembre, la commune a distribué des masques aux 631 élèves des écoles élémentaires.
Rendus obligatoires pour les plus de 6 ans le 28 octobre dernier, de nombreuses familles avaient du mal à trouver des masques pour enfant dans les commerces.

L'ensemble des maires du pays salonais a donc décidé de passer commande afin d'équiper chaque écolier avec 2 masques lavables 50 fois. Un petit geste de la commune qui permet de soulager les familles et de continuer à lutter ensemble contre l'épidémie.

infos pratiques |

Ateliers à distance pour nos seniors - Bien vieillir Sud PACA

Pendant cette période si compliquée pour nos aînés, l'Asept PACA (Association de Santé d'Education et de Prévention sur les Territoires de Paca) et ses partenaires proposent aux seniors de participer à des activités à distance, depuis leur domicile.

Vous pouvez y accéder depuis un ordinateur ou tout simplement depuis un téléphone fixe ou un smartphone.

Bien-être et sophrologie, Santé et forme, Numérique, Mémoire … il y en a pour tous les goûts et toutes ces activités, animées par des professionnels, sont gratuites.

Pour plus d'informations :
www.bienvieillir-sudpaca-corse.fr/ateliers-distance-par-telephone-ou-en-visioconference

Violences conjugales / Enfants en danger

Violences conjugales, enfants maltraités, comment donner l'alerte ?

☎ **PAR TELEPHONE / SMS**
~ **Le 3919** – Violences Femmes Info
Du lundi au samedi de 9 à 19h

~ **0 800 05 95 95** - Sos Viols Femmes Informations
Du lundi au vendredi de 10h à 19h

~ **Le 119** – Allô enfance en danger - 24h/24, 7j/7
www.allo119.gouv.fr/

~ **Urgence 114** - 24h/24, 7j/7
Si le contexte du foyer rend difficile l'appel téléphonique, les victimes peuvent envoyer un texto au 114 pour signaler leur situation.
www.info.urgence114.fr

✉ **SUR INTERNET**
Arrêtons les Violences - 24h/24, 7j/7
www.arretonslesviolences.gouv.fr

✚ **EN PHARMACIE**
Afin de permettre aux femmes victimes d'appeler à l'aide, les pharmacies sont habilitées à alerter les forces de police et de gendarmerie en cas de violences conjugales. Les victimes peuvent ainsi donner l'alerte discrètement en prétextant sortir faire des courses.

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 17 OU LE 114 PAR SMS

infos pratiques |

Vélo - Roulez électrique et longue durée avec la métropole

Et si c'était le moment de changer vos habitudes ?
Dès aujourd'hui, roulez électrique et longue durée avec Levélo+, le nouveau service de location de vélos électriques de la Métropole

Il y en a pour tous les goûts : du modèle classique au modèle pliant en passant par le familial. Accessibles à tous, à condition d'être âgés de plus de 16 ans et de résider sur le territoire, les vélos peuvent être retirés auprès de dix boutiques mobiles réparties sur dix sites : Pertuis, Salon-de-Provence, Miramas, Istres, Martigues, Marseille, La Ciotat, Aubagne, Vitrolles et Aix-en-Provence.

➡ **Tarifs, abonnements, points de retrait…**
Retrouvez toutes les informations sur : http://ow.ly/F10350BHOHT

Une nouvelle page facebook pour le relais emploi

Vous pouvez désormais accéder aux informations du relais emploi sur sa nouvelle page Facebook : actualités, offres d'emploi, formations, permanences ...

Rendez-vous sur : www.facebook.com/servicerelaisemploilafarelesoliviers

Fermetures des services municipaux pour les fêtes de fin d'année

Ensemble des services municipaux
Le jeudi 24 décembre

Bibliothèque municipale Denise Sicard
Du 22 décembre 2020 au 4 janvier 2021 inclus

Espace Famille, Multi-accueil les Péquelets et service urbanisme
Du 24 décembre 2020 au 4 janvier 2021

Service Sport, Associations, Jeunesse et portage des repas
Du 21 décembre 2020 au 4 janvier 2021

Cérémonie des vœux 2021

La traditionnelle cérémonie de présentation des vœux a été déprogrammée en raison de la crise sanitaire. Néanmoins, à l'occasion du passage à la nouvelle année, Monsieur le Maire enregistrera un message à destination de la population au nom de l'ensemble du conseil municipal.

Ce film sera diffusé sur le site de la commune www.lafarelesoliviers.com et sur la page Facebook : www.facebook.com/mairielafarelesoliviers à partir du vendredi 15 janvier.

infos pratiques |

Mise à jour des listes électorales Evitez la radiation !

Afin de maintenir une liste électorale au plus juste et éviter la saturation des bureaux de vote par le nombre d'électeurs, le service des élections fait des mises à jour régulières du fichier électoral. Par conséquent, de nombreuses radiations sont effectuées actuellement pour les électeurs n'ayant plus d'attache avec la commune.

Vous habitez toujours à la Fare les Oliviers, mais vous avez changé d'adresse ?

Vous devez impérativement communiquer votre nouvelle adresse ainsi qu'un justificatif de domicile si vous souhaitez maintenir votre inscription.

Vous avez plus de 26 ans et vous habitez toujours chez vos parents ?

Si votre adresse électorale est toujours celle de vos parents, il convient de justifier cette adresse par un justificatif de domicile de – de 3 mois libellé à vos nom et prénom.
À défaut de ce document, une procédure de radiation sera mise en place.

Vous êtes nouvellement installés sur la commune ?

Vous pouvez vous inscrire directement en Mairie ou sur le site service-public.fr.

Documents nécessaires :
- Carte d'identité ou passeport
- Justificatif de domicile de – de 3 mois

Votre inscription entrainera automatiquement votre radiation sur les listes électorales de votre ancienne commune.

Il est possible de connaître sa situation électorale sur le site service-public.fr dans la rubrique « interroger sa situation électorale »

Le service des élections reste à votre disposition pour tout renseignement au 04.90.45.46.26 ou au 04.90.45.46.04, vous pourrez ainsi vérifier votre situation électorale.

Naissances Filles

CARON Alice	18/07/2020
DE MATTIA Alicia	28/07/2020
RUGGERI Tiffany	30/07/2020
RISSER Eïly	02/08/2020
THAVEAU Candice	11/08/2020
VINCENT Lily-Rose	02/09/2020
REILLE Monica	13/09/2020
POLLONI Louise	29/09/2020
CECOT Alba	23/10/2020
PIVOTSKY Ninon	06/11/2020
GODARD Clémence	11/11/2020

Naissances Garçons

GINEL Elian	17/07/2020
CLEMENT CALMET Augustin	26/07/2020
ROSATI Milo	29/07/2020
DE VITA Liliano	02/08/2020
PAYET—COMBE Marley	31/08/2020
GORI PELOSSE Thiago	29/08/2020
MORETTE Raphaël	03/09/2020
LAURENTI Lenzo	15/09/2020
BONGIORNO Victor	20/09/2020
THIERY Sandro	10/11/2020
LAUER Pierre	12/11/2020
PERONO Malone	12/11/2020

Mariages

DA SILVA MENDES Faustino et GOMES Gina 25/07/2020

LINDENMEYER Cyril et HUGO Marie 01/08/2020

LEFORESTIER Yves et JEAN Vanessa 08/08/2020

RODRIGUEZ David et GIUDICE Stéphanie 08/08/2020

SARTIAUX Kevin et COMETTI Pauline 08/08/2020

LA MARCA Cédric et DE SOUZA MEIRELLES Amandine 05/09/2020

MELLÉ Sébastien et DOUSSY Caroline 05/09/2020

STRIPPOLI Nicolas et POUDOU Géraldine 19/09/2020

MOTTIN Erwan et GALERON Celia 19/09/2020

ABADIA Michaël et MONTAGNÉ Sophie 26/09/2020

GAGNEPAIN Loïc et MARQUES SEIXAS Sylvie 29/09/2020

LENZI David et BOYER Delphine 03/10/2020

JOSÉ David et FAURE Julie 17/10/2020

SYLVAIN Rémy et ROGER Vanessa 17/10/2020

FOURNIER Christophe et PORTRAT Adeline 17/10/2020

BAUDRU Nicolas et FERRAIUOLO Fabienne 24/10/2020

DEBREGEAS Yvan et NDOMBI Christiane 24/10/2020

PACS

MARTIN Julien et GRAVIER Charlène 30/07/2020

GUICHARD Arthur et RONZEAU Lyvia 31/07/2020

AMET Alexandre et MORON Fanny 21/08/2020

FONSECA Humberto et GHIDI Christelle 01/09/2020

DEUNER-OGHLOU Clément et AUZET Alexia 09/09/2020

CASELLA Martine et NAIRI Christophe 23/09/2020

BREUILLIN Mélodie et GAUCHER Jean-Marc 25/09/2020

PUTELLI Jennifer et BÉGOT Stephen 02/10/2020

LAMA Dylan et BOURDOT Victoria 02/10/2020

LOMBARD Julien et ORTELLI Marion 09/10/2020

REQUENA Julien et REQUENA Gwendoline 15/10/2020

DESSONS Anthony et NICOLLE Morgane 16/10/2020

MOKHTAR Djamel et SENOUCI-TANI Linda Samia 21/10/2020

MEIGNIEN Vincent et MULTON Laura 18/11/2020

ARROUAS Emilie et AGULHON Cédric 27/11/2020

Décès

BIZOT Marie-louise veuve VASSALLO 17/01/2020

BIZOT Jeanne 18/07/2020

LACHAUD Vanda 19/07/2020

BLOND Josette épouse COLENSON 31/08/2020

VELLA Anna veuve MISTRETTA 29/08/2020

BEGUIAN Maurice 04/09/2020

FERSI Mohamed 11/09/2020

VIDEAU Georges 14/09/2020

BRETON Jean 15/09/2020

BONAVENTURE Nicole veuve BOURLIER 14/09/2020

RUIZ Lucienne veuve MACHLER 15/09/2020

SAULNIER Florence épouse VARANI 01/10/2020

BOUTRY Jocelyne épouse BERTOIS 06/10/2020

BIGI Bernard 16/10/2020

MAURINO Jeanne veuve GUIRAUD 22/10/2020

AOUINIA Maherzia épouse TRABELSI 22/10/2020

WAGNER Suzanne 28/10/2020

ROUARD Henri 01/11/2020

ALLOYAN Alfred 07/11/2020

JUZIANNY Jeannine veuve CUILLEIRIES 08/11/2020

MARTIN Ludovic 09/11/2020

ESPOSITO Jean-Marie 12/11/2020

DULIATI Jeannine veuve MARTIN 12/11/2020

GAYDON Robert 12/11/2020

JULLIEN Simone veuve CACCIOLATTO 19/11/2020

VALERO Antoinette 18/11/2020

GIRAUD Andrée veuve MONSAT 26/11/2020

Délibérations du conseil municipal du 30 juillet 2020

Compte de gestion

Monsieur le Maire propose l'adoption du compte de gestion du comptable public. Ce document, purement comptable, vérifie la régularité des comptes de la commune et l'exactitude du compte administratif.
Adopté à la majorité

Compte administratif

Monsieur le Premier Adjoint présente le compte administratif de la commune. Le résultat définitif après reprise des restes à réaliser et toutes sections confondues fait apparaître un excédent d'un montant de 1 113 169,04 €.
Adopté à la majorité

Exercice 2019 - Affectation du résultat de la section de fonctionnement

L'affectation du résultat de la section de fonctionnement est destinée à couvrir le déficit éventuel de la section d'investissement. Or, la section d'investissement fait apparaître un excédent de financement. Monsieur le Maire propose de conserver la totalité du résultat de 1 110 459,79 € en section de fonctionnement.
Adopté à l'unanimité

Budget primitif

Le budget 2020 s'élève, toutes sections confondues, à 23 787 479,27 € réparti en dépenses et en recettes, pour la section de fonctionnement à 11 600 802,36 € et pour la section d'investissement à 12 186 676,91 €.
Adopté à la majorité

Participations versées aux organismes de regroupement et autres organismes pour 2020

Monsieur le Maire propose d'adopter les participations aux syndicats intercommunaux et autres organismes dont la commune est membre SIVOM de l'arc à l'étang – SIVU pour l'hôpital de Salon MISSION LOCALE et l'ASA du canal des arrosants. Le montant total des participations s'établit à 87 125,44 €.
Adopté à l'unanimité

Versement de subventions aux associations pour 2020

Monsieur le Maire propose d'adopter le versement des subventions aux associations farenques pour un montant total de 177 507 €.
Adopté à la majorité

Constitution d'une provision pour risque et charges exceptionnelles pour le non recouvrement d'une créance

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la société SMA, gestionnaire de la décharge située au nord-est de la commune conteste devant le tribunal administratif l'instauration de la taxe sur les déchets. Dans l'attente des conclusions de ce contentieux, il est prudent de provisionner le montant de la taxe jusqu'à son recouvrement effectif.
Adopté à l'unanimité

Correction sur exercices antérieurs – annulation des amortissements sur les biens transférés

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'en 2018 la commune a transféré à la Métropole, le pluvial, la défense extérieure contre l'incendie, le P.L.U et les aires de stationnement. Ces transferts nécessitent des écritures comptables, parmi lesquelles l'annulation des amortissements des biens transférés, qui seront désormais amortis par la Métropole. Ces écritures, non budgétaires, n'impactent pas le résultat du budget.
Adopté à l'unanimité

Adoption des tarifs des accueils de loisirs de 3 à 11 ans. – Modulation des tarifs extérieurs en fonction des ressources des familles

Fixation des tarifs pour les séjours organisés pour les enfants et les jeunes de 6 à 17 ans pendant les vacances scolaires – Modulation des tarifs extérieurs en fonction des ressources des familles

Pour ces deux délibérations, Monsieur le Maire explique qu'il s'agit de mettre en place un tarif modulé en fonction des ressources des familles non résidentes sur notre commune. Pour les accueils de loisirs des enfants de 3 à 11 ans ainsi que pour les séjours des enfants et des adolescents de 6 à 17 ans.
Adopté à l'unanimité

Modification du règlement administratif commun aux services en direction des enfants et adolescents (3/ 17 ans) et des règlements intérieurs à compter du 1er septembre 2020

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que malgré les efforts du service sport, associations, jeunesse et la diversification de l'offre de séjours et divertissements proposés aux jeunes, nous constatons une très forte diminution de leur participation. Certains séjours ont dû, être annulés faute de participants. Il semble que ces services en direction des jeunes ne correspondent plus à un besoin sur notre commune. Aussi il est proposé de les supprimer en ne conservant que les séjours qui, au moins pour ceux d'hiver, sont très fréquentés. En conséquence Monsieur le Maire propose une modification du règlement commun à tous les services enfance et jeunesse ainsi que le règlement intérieur du service municipal jeunes.
Adopté à la majorité

Ecole de musique de danse et des arts– Remboursement des cours suite à la fermeture de l'école en raison de la crise sanitaire.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder au remboursement des cours payés par les familles et non dispensés du fait de la fermeture de l'école en raison de la crise sanitaire.
Adopté à l'unanimité

Demande de garantie d'emprunt sollicitée par la société UNICIL – Opération L'OLIVA /PLUS et PLAI

Demande de garantie d'emprunt sollicitée par la société UNICIL – Opération L'OLIVA /PLS

Monsieur le Maire expose que les délibérations concernent des demandes de garanties d'emprunt formulées par un bailleur social : la société UNICIL pour l'acquisition en VEFA de 20 logements sociaux dans l'opération L'OLIVA. La première garantie porte sur un emprunt de 1 214 871 euros pour le financement de 14 logements : 8 PLUS et 6 PLAI et la seconde sur un emprunt de 559 209 euros pour l'acquisition de 6 logements PLS. Ces garanties, à hauteur de 55 % des montants empruntés, viennent en complément de la garantie de la métropole à hauteur de 45 %.
Adopté à la majorité

Vœu de la commune de la Fare les Oliviers pour la désignation des élus au Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc (SABA)

Monsieur le Maire propose de solliciter la métropole pour qu'elle désigne Joël Yerpez délégué titulaire et Jérôme Marciliac délégué suppléant pour siéger au syndicat d'aménagement du bassin de l'Arc.
Adopté à l'unanimité

Délibérations du conseil municipal du 14 octobre 2020

Décision modificative n° 1 du budget primitif 2020
Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune a reçu la notification du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales après le vote du budget. Cette décision modificative intègre cette recette supplémentaire entièrement dédiée à couvrir les dépenses liées à la crise sanitaire.
Adopté à la majorité

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental - Aide exceptionnelle pour favoriser le déconfinement – Acquisition d'équipement numérique pour le déploiement du télétravail et des réunions à distance
Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Conseil Départemental a créé, à titre exceptionnel, une subvention pour aider les communes à s'équiper, notamment pour favoriser le télétravail. Monsieur le Maire propose de solliciter cette aide à hauteur de 14 255,82€ HT sur un coût d'acquisition de matériel informatique à hauteur de 20 365.46 € HT.
Adopté à l'unanimité

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental
Aide exceptionnelle pour la relance de l'activité économique
- Travaux de voirie et espaces publics
- Travaux sur les bâtiments communaux et leurs abords
Ce sont également les suites de la pandémie qui ont poussé le Conseil Départemental à créer un second dispositif exceptionnel de subvention pour favoriser la relance économique par les travaux publics. Monsieur le Maire propose de solliciter cette aide à hauteur de 163 852, 67€ pour un montant de travaux s'élevant à 234 075,24 €.
Adopté à l'unanimité

Subvention à l'association « Sports 13 » pour 2020
Monsieur le Maire propose d'attribuer pour 2020 une subvention d'un montant de 600€ à l'association sport 13.
Adopté à l'unanimité

Mise à jour du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de modifier la délibération relative au nouveau régime indemnitaire des fonctionnaires pour tenir compte de l'évolution des textes.
Adopté à l'unanimité

Contrat d'Apprentissage
Monsieur le maire propose à l'assemblée d'accepter de signer des contrats d'apprentissage compte tenu des difficultés que rencontrent les jeunes cette année, du fait de la crise sanitaire, pour trouver des entreprises qui acceptent ces contrats en alternance.
Adopté à l'unanimité

Convention d'adhésion Pôle Santé – Prévention et Sécurité au Travail
Monsieur le Maire propose de signer une convention avec le CDG 13 pour l'intervention d'un ACFI, agent chargé de la mission d'inspection des mesures de prévention mises en place pour les personnels. Cette convention prendra effet à compter de 2021.
Adopté à l'unanimité

Transformations de postes
Chaque année à l'issue des entretiens professionnels, certains agents, qui répondent aux conditions d'avancement, sont proposés par les chefs de services pour un avancement de grade. Suite à la validation de ces propositions par les instances paritaires, ils peuvent être nommés à leur nouveau grade, après création du poste par le conseil municipal. Monsieur le Maire propose de transformer les postes des agents concernés afin de permettre leur avancement de grade au titre du tableau d'avancement 2020.
Adopté à l'unanimité

Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF 13
Monsieur le Maire informe l'assemblée que le contrat enfance jeunesse signé avec la CAF en décembre 2016 est arrivé à échéance. La CAF n'étant pas en mesure de proposer de nouveaux contrats avant la fin de l'année, propose à la commune de signer un avenant de prolongation pour une durée d'une année.
Adopté à l'unanimité

Acquisition amiable de la parcelle cadastrée section AL n°193 d'une superficie de 2 842m² sise La Pomme de Pin
Monsieur le Maire propose l'acquisition de la parcelle jouxtant la déviation à l'ouest de l'école de la Pomme de Pin pour un coût de 8 000€, soit 2,80€ du m². Cette acquisition va permettre de repenser les aménagements autour de cette école.
Adopté à l'unanimité

Approbation de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune de la Fare les Oliviers pour des opérations relevant de la compétence Eau Pluviale
Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Métropole propose de déléguer à la commune la maîtrise d'ouvrage pour une étude portant sur la création de 2 bassins collinaires de rétention d'eau et la réalisation d'un premier bassin.
Le montant de l'étude s'élève à 37 788 € TTC et celui des travaux à 144 000 €.
Adopté à l'unanimité

Désignation des représentants de la commune à la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT)
Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de désigner un membre titulaire et un membre suppléant à la commission d'évaluation des charges transférées de la Métropole. Monsieur le Maire est désigné membre titulaire et Mme Chantal Garcia, adjointe aux finances, est désignée membre suppléant.
Adopté à l'unanimité

Modification du règlement de fonctionnement du multi accueil collectif « les Péquelets »
Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'adapter le règlement de fonctionnement de la crèche municipale afin d'intégrer les dernières dispositions de la Caisse d'Allocations Familiales.
Adopté à l'unanimité

Désignation du représentant de la commune à la commission locale de l'eau (CLE)
Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Joël Yerpez, 1er adjoint pour représenter la commune à la commission locale de l'eau.
Adopté à l'unanimité

Désignation du représentant de la Commune au conseil d'administration de la mission locale du pays salonais
Monsieur le Maire propose les candidatures de Mme Marie-Laure Giorsetti comme membre titulaire et Mme Carine Weckerlin en tant que suppléante pour siéger au conseil d'administration de la mission locale du pays salonais.
Adopté à l'unanimité

Adhésion de la Commune de La Fare les Oliviers à l'association nationale des élus en charge du sport (ANDES)
Monsieur le Maire propose d'adhérer à l'ANDES pour la somme annuelle de 232€.
Adopté à l'unanimité

Délibérations du conseil municipal du 23 novembre 2020

Décision modificative n° 2 du budget primitif 2020
Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de réajuster les prévisions, en dépenses et en recettes, du budget primitif 2020, suivant le tableau annexé à la délibération.
Adopté à la majorité

Créations de poste
Suite à des mutations de 2 agents du CCAS vers les services de la commune il est nécessaire de créer les postes pour les recevoir.
Adopté à l'unanimité

Délibération instaurant la gratification pour stage dans le cadre de l'enseignement secondaire et supérieur
Dans le contexte économique dégradé suite à la crise sanitaire, les étudiants rencontrent des difficultés pour trouver des stages afin de valider leurs diplômes. Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'instaurer une gratification pour les étudiants réalisant un stage d'une durée supérieure à 2 mois dans les services municipaux.
Adopté à l'unanimité

Mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de mettre à jour la délibération relative au régime indemnitaire des agents de la collectivité afin d'intégrer les derniers textes en vigueur et les évolutions de la collectivité.
Adopté à l'unanimité

Projet de convention de rétrocession par la société les Oléanes à la Commune de voiries – Ecoquartier les Oléanes
Monsieur le Maire rappelle la réalisation d'un Ecoquartier sur le terrain de l'ancienne école Saint Exupéry. La concertation conduite dès l'élaboration du cahier des charges a fait apparaître un besoin en places de stationnement dans ce secteur, réalisées en périphérie du projet. La convention de rétrocession permet de s'assurer de leur réalisation dans les règles de l'art, avant rétrocession à la commune.
Adopté à l'unanimité

Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune de la Fare les Oliviers pour des opérations relevant de la compétence Eau Pluviale
Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a approuvé la délégation de maîtrise d'ouvrage de la Métropole pour les travaux de pluvial réalisés avenue Foch. Cet avenant concerne une augmentation de 1572€ du prix initial.
Adopté à l'unanimité

Approbation de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune de la Fare les Oliviers pour des opérations relevant de la compétence D.E.C.I (défense extérieure contre l'incendie)
Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient d'accepter une délégation de maîtrise d'ouvrage de la métropole afin de réaliser les travaux annuels de remplacement – rénovation ou déplacement de poteaux incendie. Le montant des travaux pour la défense incendie s'élève à 14 496€.
Adopté à la majorité

Approbation de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune de la Fare les Oliviers pour des opérations relevant de la compétence Eau Pluviale
Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient d'accepter une délégation de maîtrise d'ouvrage de la Métropole afin de réaliser les travaux annuels de maintenance du canal des arrosants, géré par l'ASA. Le montant des travaux s'élève à 13 736, 50 €.
Adopté à l'unanimité

Avenant n° 3 au contrat de fortage du 18 décembre 1990
Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le contrat de fortage signé avec l'entreprise LAFARGE permet à la commune de percevoir une taxe sur chaque tonne extraite. La carrière de notre commune arrive pour partie en fin d'exploitation et aujourd'hui débute le remblaiement d'une partie des excavations. La nature, les modalités de tri et les conditions d'utilisation des matériaux extérieurs admis sur site sont strictement règlementés. Cet avenant permettra à la commune de percevoir une taxe sur la tonne enfouie.
Adopté à l'unanimité

Approbation Protocole d'accord transactionnel entre la Commune de La Fare les Oliviers et la Société Française de Radiotéléphone (SFR)
Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, suite à un piratage de l'autocom de l'école de la Pomme de Pin qui a provoqué une surfacturation d'un montant de 788,39 €, nous avons sollicité un geste commercial de SFR qui a accepté à hauteur de 360€. C'est l'objet du protocole transactionnel.
Adopté à l'unanimité

Ecole municipale de musique, d'art et de danse (EMMAD) – Exonération du paiement des cours suite la fermeture de l'école en raison de la crise sanitaire
Monsieur le Maire propose d'exonérer les familles du paiement des cours durant la période de fermeture de l'école et de procéder pour l'année scolaire 2020-2021 à une facturation mensuelle à terme échu, afin d'éviter de devoir rembourser les familles si de nouvelles fermetures devaient intervenir dans les mois à venir.
Adopté à l'unanimité

Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) pour le centre d'enfouissement technique de la Vautubière - Désignation des représentants du Conseil Municipal – Délibération modificative
Monsieur le Maire informe qu'il a été désigné par la métropole pour siéger à cette commission et qu'il convient en conséquence de modifier la liste des représentants de la commune au sein de cette instance.
Monsieur le Maire propose donc les candidatures suivantes : M. Joël YERPEZ – M. Jérôme MARCILIAC – Mme Chantal GARCIA - M. Philippe MAUZET
Adopté à l'unanimité

Tribune de la majorité

La Fare ensemble

Chers Farencs,

Nous subissons une nouvelle fois les effets d'une période critique due à un deuxième confinement. Les mesures sanitaires imposées par l'état qui limitent encore notre vie quotidienne ont des conséquences sociales mais aussi économiques.
L'équipe municipale met tout en œuvre, depuis le début de la crise sanitaire, afin d'apporter son aide aux Farencs et assurer la continuité du service public. Notre action vise tout d'abord à soutenir les personnes vulnérables et nos anciens pour les protéger du virus.

Face à cette épidémie qui menace les plus fragiles, nous avons pris nos responsabilités en mettant en place des mesures strictes, que ce soit dans les écoles, sur les marchés, et dans tous les services publics car nous voulons protéger nos concitoyens. Nous avons aussi pourvu d'abord toute la population et ensuite les élèves des écoles élémentaires de masques.

Par contre, nous sommes indignés par la deuxième fermeture des commerces dits « non essentiels » car pour nous ils sont indispensables à la vie du village. Nous déplorons également le report de la réouverture des bars et des restaurants. Nous avons mis en place dès les premiers jours des outils pour permettre aux commerçants de maintenir autant que possible leur activité. Par ailleurs, nous continuerons à les accompagner au-delà de la réouverture de leurs établissements.
Ces derniers mois ont été éprouvants pour beaucoup d'entre nous et toute l'équipe de La Fare Ensemble vous assure qu'elle restera à vos côtés dans ces moments difficiles ainsi que dans un avenir que nous espérons plus heureux pour tous.
Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, restez prudents, protégez-vous ainsi que vos proches et prenez soin de vous.

Vous pouvez nous contacter via notre page Facebook :
www.facebook.com/LaFareEnsembleavecOlivierGuirou

Tribune de la minorité

L'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales impose de réserver, dans les bulletins d'information diffusés par les communes, un espace d'expression aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les propos et opinions exprimés dans les textes ci-dessous n'engagent que leurs auteurs. Aucune correction n'y a été apportée. À la demande du groupe La Fare à Cœur, la tribune de l'opposition a été rebaptisée « tribune de la minorité ».

La Fare à Cœur

Chères Farenques et chers Farencs.

Nous terminons doucement et péniblement cette mauvaise année 2020. L'épreuve collective que nous traversons est d'une rare violence et ébranle chaque pan de notre société. Deux confinements ont agi sur notre moral et exacerbé notre humeur. Fermeture des commerces, des bars et restaurants, port du masque pour les enfants, ces décisions gouvernementales auraient été mieux appréhendées s'il y avait eu une concertation étendue.
Ce manque de communication et de concertation, nous le vivons en tant qu'élus de la minorité : des questions sans réponses, des réponses incomplètes, la consultation compliquée de documents dans les services municipaux. Les convocations aux conseils municipaux à J-5 (week-end inclus), c'est la durée légale minimale, mais un délai supplémentaire donné par M. le maire nous permettrait de mieux préparer ces réunions. Nous le regrettons. Ce n'est pas notre vision de la démocratie et de la concertation.
Mais cela n'enlève rien à notre motivation et à la défense de nos valeurs pour un mieux vivre dans notre commune : par exemple, nous demandons l'extension des horaires du périscolaire face à la difficulté des parents, mais on nous affirme que très peu d'enfants seraient concernés...
Invérifiable. Le délai d'inscription à la cantine qui passerait de 15 à 7 jours… Toujours pas effectif.
Nous interpelons la majorité sur les problèmes de circulation et de sécurité dans le village, nous sommes écoutés mais pas entendus. Mais nous resterons force de propositions.
Nous profitons de cette occasion pour vous remercier de vos nombreux messages et suggestions. Toujours présents dans la vie de notre commune, continuez de nous contacter, de nous soumettre vos idées, ou problèmes rencontrés dans votre quotidien dans le village. Nous continuerons d'être à l'écoute de toutes et tous, toujours dans un esprit constructif.

Malgré les circonstances, l'équipe de La Fare À Cœur vous souhaite un bon bout d'an et de bonnes fêtes de fin d'année.
Une pensée particulière à tous nos commerçants, à nos anciens qui subissent l'isolement, et aux jeunes qui n'attendent que de se retrouver.

A toutes et tous, une belle année 2021 !
eluslafare@gmail.com
facebook : La Fare à Cœur

Téléthon 2020

Après une édition réussie en 2019 qui avait permis de récolter la belle somme de 21 651€87, le Téléthon 2020 n'a pas pu se dérouler selon la formule habituelle en raison de la crise sanitaire.

Après plusieurs semaines de discussions et de tentatives d'aménagement, il a fallu se rendre à l'évidence. Les services municipaux et les associations ont dû renoncer à leurs animations et spectacles habituels. Plusieurs associations se sont néanmoins mobilisées. Les 5 et 12 décembre, le marché hebdomadaire a accueilli des stands de spécialités de Noël, de pâtisseries, de marrons, d'objets de Noël ou encore 4 autrices qui ont signé des dédicaces de livres … .

La FCPE a également organisé une vente de fanions, fabriqués par les enfants de l'école élémentaire Paul Doumer, qui ont été accrochés sur l'esplanade Emile Richard devant l'école.

Vous pouvez encore faire un don sur **www.afm-telethon.fr**

SAUVEZ DES VIES, RESTEZ PRUDENTS

Restez informés
www.lafarelesoliviers.com
https://www.facebook.com/mairielafarelesoliviers